



trouver un nouvel habitat lorsque la maison est devenue trop grande, trop vide, trop dangereuse, ou rappelle douloureusement des souvenirs; et même rassurer les enfants inquiets ou leur éviter une prise en charge qui serait trop lourde.

Les chercheuses – Valentine Charlot et Caroline Guffens, Le Bien Vieillir ASBL – définissent comme suit l'habitat groupé : « un cadre de vie destiné à des personnes âgées, alliant vie collective et privative, autogéré par ses habitants à des degrés divers, abritant en moyenne de 5 à 15 personnes, émanant d'une personne ou d'un groupe de personnes physique(s) ou morale(s), sans cadrage légal spécifiquement prévu et sans but de lucre ». Ces habitats sont souvent gérés par une ASBL ou une collectivité publique. Parmi les neuf initiatives de leur échantillon, les chercheuses en pointent trois qui sont d'initiative publique ou semi-publique.

L'Antenne Andromède a été créée dès 1981 par le CPAS de Woluwé-Saint-Lambert. Les problèmes liés à la solitude et les aspects négatifs de l'hébergement dans des institutions de grande taille sont à l'origine du projet. Par ailleurs, confronté à un nombre très élevé de demandes d'admission dans sa maison de repos, le CPAS a été contraint d'imaginer d'autres solutions. Saisissant l'opportunité de louer à la société de logements sociaux de la commune six pavillons initialement destinés à des familles nombreuses, il les a aménagés pour pouvoir héberger des personnes âgées en petites communautés. Les appartements

sont de plain-pied, au rez-de-chaussée, avec jardin. Chacun d'entre eux accueille cinq personnes, qui ont chacune une chambre privative et partagent le reste de l'espace. Les aides familiales du CPAS interviennent dans l'organisation ménagère selon les besoins et à la demande des résidents. Deux assistantes sociales et une infirmière en santé communautaire ont pour rôles de soutenir la vie relationnelle et d'assurer la coordination sanitaire et la prévention.

La Résidence des Hauteurs, à Liège, est gérée par l'intercommunale qui l'a mise sur pied, l'IPAL. Idée de départ : permettre aux personnes âgées auxquelles l'institutionnalisation ne convient pas de trouver une formule alternative financièrement accessible. En outre, le souhait était d'ouvrir le projet sur le quartier, d'éviter que les personnes âgées se sentent déracinées, coupées de leur milieu de vie habituel. Le bâtiment comprend quinze appartements et un centre de services; il est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. La Résidence des Hauteurs accueille des pensionnaires à partir de 60 ans, auxquelles elle offre un service de restauration et une aide psychosociale également accessible aux personnes âgées du quartier. En l'absence du personnel, les pensionnaires qui le souhaitent bénéficient d'un service de biotélévigilance. En cas de besoin, des infirmières à domicile ou des aides familiales peuvent intervenir.

Une troisième initiative publique est en préparation : il s'agit de Versailles

Seniors, à Laeken, à l'origine duquel on trouve Lorebru, une société immobilière de service public ou SISF, et le CPAS de la Ville de Bruxelles. Le projet vient du constat émis par la SISF : la mauvaise qualité du logement des personnes âgées précarisées. Propriétaire d'une centaine de logements sociaux, Lorebru a décidé d'affecter un de ses bâtiments à un projet-pilote d'habitat groupé pour personnes à revenus modestes. Le bâtiment comprendra 32 studios sur quatre niveaux. Versailles Seniors cherche ainsi à associer maintien à domicile et structure d'encadrement. En plus de l'hébergement, le projet comprend la création d'un centre d'information ouvert au quartier.

Laissons aux auteurs le soin de conclure : « Un projet mené par une collectivité bénéficie-t-il de plus de crédit dans l'opinion publique et face au monde politique ? Ne fait-il pas face à moins d'obstacles sur sa route ? On peut se le demander. Quoi qu'il en soit, étant donné la solidité des partenaires, la pression financière nous y a paru beaucoup moins forte. Hormis certains risques liés à la variation des équipes, des sensibilités politiques ou des subsides, nous n'avons relevé aucun obstacle à ce type de mise en place. »

Le rapport complet est téléchargeable sur le site de la Fondation Roi Baudouin, [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be). On peut aussi se procurer la brochure publiée par le Service Education permanente de Question Santé ASBL : *Au temps de la retraite, emménager dans un habitat groupé* ([www.questionsante.be](http://www.questionsante.be)).

Le Journal du Réseau est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36. E-mail : [question.sante@skynet.be](mailto:question.sante@skynet.be). On trouve le Journal du Réseau et le Fax Santé Communes sur le site [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org). Secrétaire de rédaction : Alain Cherbonnier. Maquette : Frédérique Guioir. Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur. Editeur responsable : Dr Patrick Trefois, 72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles.



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

# Le Journal du Réseau

Vers des Politiques Communales de Santé

## Réseau

### EDITO

Nous présentons dans ces pages les derniers projets communaux soutenus par la Communauté française pour initier ou renforcer les dynamiques de santé au niveau local. Les objectifs de ce bulletin sont donc maintenant atteints. Mais la question des politiques locales de santé reste d'actualité. Preuve en est que l'année 2008 verra l'organisation en Belgique francophone d'un colloque international consacré à cette question. La prochaine publication destinée aux mandataires communaux sera d'ailleurs consacrée, dans quelques mois, à cet événement. À plus court terme, nous vous donnons rendez-vous mensuellement (sauf pendant les vacances d'été) pour échanger des informations dans le Fax Santé Communes qui, comme son nom ne l'indique pas, est aujourd'hui diffusé par courrier électronique. Si vous ne le recevez pas, nous vous invitons à nous le faire savoir par courriel ([info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org)).

La Rédaction

## Soumagne prend soin de ses aînés

Depuis de nombreuses années, la Commune de Soumagne tient à prendre en compte l'une des plus importantes mutations que connaissent les pays européens : le vieillissement de la population. En 2004, le Conseil Consultatif des Seniors voit le jour. Les aînés de cette commune du pays de Herve ont ainsi droit à la parole et peuvent faire part de leurs besoins et de leurs difficultés. En parallèle, la Commune décide de mener une enquête qualitative dont l'objectif est d'affiner la compréhension de ces besoins. Recherches documentaires, rencontres avec différents partenaires, diffusion

d'un questionnaire : autant d'étapes de cette initiative communale.

Au terme de la première année, les différents acteurs du projet peuvent dégager un ensemble de pistes de travail, débattues par la suite au sein du Conseil des Seniors. Les pistes les plus importantes sont les suivantes :

- Apporter une réponse au besoin d'information des seniors.
- Organiser des activités adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- Recréer de la convivialité au sein des quartiers en favorisant les contacts dans des lieux de rencontres, en amenant les gens à sortir de l'isolement...

Il s'agit là de véritables objectifs qu'a décidé de se fixer la Commune de Soumagne dans le cadre du projet « Améliorer la santé et la qualité de vie des personnes âgées et moins valides ».

### Information et formation

Une brochure a été envoyée à toutes les personnes de 65 ans et plus domiciliées dans la commune. Elle est également distribuée aux nouveaux habitants. Pour les autorités communales, il paraissait très important de répondre au besoin d'information des seniors – un sentiment qui a été renforcé par les résultats de l'enquête. Pour élaborer cette brochure, une phase de recherches a été nécessaire : recherche sur internet, contacts auprès de nombreux organismes comme les mutualités et les centres d'aide et de soins à domicile...



© Hélène Mariat / Question Santé

Pour mieux répondre aux nécessités des aînés de la commune, le guide était divisé en trois parties :

- Les avantages légaux et sociaux, réductions en matière de soins de santé, de taxes, de téléphone, etc.: les aides auxquelles chacun peut prétendre et, tout aussi important, à qui il faut s'adresser.
- Les services d'aide et de soins : certaines personnes âgées connaissent peu la palette d'offres auxquelles elles ont accès. Un répertoire de ce type était plus que nécessaire. Un dépliant énumérant les différentes possibilités de livraison à domicile était également disponible.
- Enfin, les loisirs et la vie active.

Après une première distribution concluante, cette brochure sera rééditée de manière périodique avec des adaptations et les modifications légales. Les ajustements se feront également en fonction des remarques de la population.

En collaboration avec la Cellule d'Éducation et de Prévention de la Police fédérale, l'Échevin du Troisième âge et le Conseil Consultatif des Seniors ont mis au point des séances d'information sur les nouveautés du Code de la route, destinées aux aînés. Le premier cycle s'est déroulé les 2 et 4 mai 2006. Une cinquantaine de personnes nées entre 1930 et 1935 étaient présentes. Cette démarche a remporté un tel succès qu'elle est amenée à se poursuivre dans l'avenir, toujours par groupe de tranche d'âge. Entre autres formations, le Conseil des Seniors envisage également, à l'avenir, la mise en place d'une formation de secouriste.

Internet, GSM... les acteurs de ce projet l'ont bien compris, il faut lutter contre la « fracture numérique », c'est-à-dire faciliter l'accès des nouvelles technologies à nos aînés. Cette demande était d'ailleurs ressortie assez clairement des entretiens préalables au projet. L'organisation s'est mise en place grâce à l'Échevinat des Nouvelles Technologies et de la Communication, et des formations gratuites ont pu être dispensées selon une pédagogie adaptée à chacun.

### Lutte contre les limites à la mobilité

La Commune a organisé une journée de croisière sur la Moselle en pensant aux personnes qui se déplacent difficilement : car avec élévateur, toilettes adaptées dans les différents endroits, déplacements à pied limités... Pour ces personnes, l'offre était tentante, surtout au prix de 40 euros! Elles sont une quarantaine à avoir profité de l'aubaine.

Une deuxième initiative va dans le même sens. Le groupe « Accès aux institutions et aux commerces » du Conseil des Seniors avait déjà, à plusieurs reprises, émis le désir de disposer d'un véhicule adapté pour le déplacement des personnes à mobilité réduite. Or, le CPAS de la Commune ne disposait que d'un seul véhicule de ce type. Des contacts ont été pris avec la société française Visiocom, qui met à la disposition des collectivités des véhicules dont elle assure le financement par la publicité. En clair, le véhicule sert de support publicitaire. Aujourd'hui, la Commune de Soumagne a réussi à concrétiser ce projet en faisant l'acquisition d'un véhicule adapté.

### Convivialité et rencontres

Nous l'avons dit plus haut, l'un des buts de ce projet était de favoriser les contacts. La commune a donc décidé de construire trois pistes de pétanque réparties dans différents quartiers. Afin que la population s'approprie ces lieux, des consultations ont été organisées, via notamment des comités de quartier. Le Conseil des Seniors s'est rendu dans les endroits concernés afin d'y distribuer des questionnaires. Les pistes sont aujourd'hui opérationnelles et font le bonheur des petits et des grands, qui attendent avec impatience le retour de l'été pour se retrouver autour d'une partie de pétanque intergénérationnelle.

La Commune de Soumagne a également mis sur pied un projet citoyen destiné aux classes de 6<sup>e</sup> primaire des différentes écoles, qui ont, de cette façon, pu aborder le thème des seniors. Avec l'aide de l'ASBL Entr'Âges (une association de promotion des initiatives intergénérationnelles menées en

Belgique), la Commune s'est donné pour objectif de favoriser un changement d'attitude à l'égard de la vieillesse et la création de liens entre les générations. C'est à l'aide, notamment, d'une cassette vidéo (« A la recherche d'Alfred », ou le voyage d'une vieille dame et d'un jeune garçon pour retrouver un ancien ami de la vieille dame) et d'un guide pédagogique que les enfants ont abordé le thème de leurs aînés avec les différents animateurs. Etant donné les programmes chargés des institutions scolaires, le projet n'a pu aller aussi loin que la Commune l'aurait souhaité, mais l'objectif final est de mettre sur pied des animations-rencontres dans les maisons de repos.

Enfin, le « Salon plénitude » s'est tenu pour la première fois les samedi 4 et dimanche 5 novembre 2006 au Centre Sportif de Soumagne. Objectif : permettre aux seniors d'entrer en contact avec des acteurs s'occupant de domaines aussi variés que le tourisme, le sport, la santé, la vie associative....

Certaines de ces actions se verront prolongées dans le futur, toujours dans le but affirmé d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes âgées et moins valides. Mais de nombreuses autres idées germent : ainsi, grâce au travail du groupe « Accès » du Conseil des Seniors, six bulles à verre adaptées vont être installées à différents endroits de la commune. Parmi les autres projets, on trouve également la création de toilettes adaptées, la sensibilisation des commerçants de la commune, un parking pour handicapés... Plusieurs membres du Conseil des Seniors voudraient également mettre en place un groupe de bénévoles : c'est le projet « Ange gardien », dont le but serait d'effectuer des tournées dans les quartiers pour venir en aide aux plus isolés. Si sa mise en place se fait un peu difficilement pour l'instant, le projet reste néanmoins bien présent dans les esprits. Enfin, la construction d'une maison de retraite est également à l'étude pour les années à venir.

Céline Massart  
Merci à Rachel Jamart,  
chargée de projet à la ville de Soumagne.  
<http://www.soumagne.be/>

# Une Plate-forme santé à Mons

est au début de l'année 2005 que la Ville de Mons a décidé de mettre sur pied une plate-forme d'observation et d'actions en matière de santé, plus brièvement dénommée « Plate-forme santé », afin de promouvoir une politique basée sur l'implication et la participation de tous les acteurs concernés. Afin de veiller au bon déroulement du projet, un comité de pilotage a été mis sur pied. Il est composé de représentants de la Ville, de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, du Centre Local de Promotion de la Santé de Mons-Soignies, du CPAS et du Centre de Santé de Mons. Récemment, les trois hôpitaux présents sur l'entité ont rejoint le comité. Les membres de la Plate-forme elle-même sont issus de secteurs divers : mutuelles, centres de planning familial, Services PSE, Centres PMS, services d'aide et de soins à domicile, maisons de quartiers, associations telles que Pro-Vélo, la Ligue des Familles, Prévention IST-Sida, les Restos du cœur...

La Plate-forme santé s'est donné deux grands axes de travail :

- Le risque cardio-vasculaire, qui représente le facteur principal de mortalité et de maladies chroniques dans tous les pays développés. En Belgique, il constitue la première cause de mortalité, avec environ 40.000 décès par an. La prévention et la prise en charge du risque cardio-vasculaire reposent essentiellement sur une modification du mode de vie : davantage d'exercice physique et une alimentation plus équilibrée.
- L'obésité infantile est l'autre défi de la prochaine décennie. La Belgique n'échappe pas à l'épidémie mondiale d'excès de poids qui frappe les enfants. Près de 18% des enfants de 7 à 11 ans sont concernés par l'excès de poids dans notre pays. Et entre 40 et 70 % d'entre eux conserveront cet excès de poids à l'âge adulte. Une épidémie qui a déjà et continuera à avoir des répercussions importantes sur la santé de ces personnes.

La promotion d'une alimentation saine et d'une activité physique constituera donc la priorité de la Plate-forme. A cette fin, un plan

d'action est envisagé au niveau communal, afin de mener une campagne de prévention. La promotion de l'alimentation saine pourra être réalisée au sein des écoles, des crèches, des milieux extrascolaires mais également via les maisons de quartier. Par ailleurs, suite aux attentes exprimées par les professionnels, la thématique de l'hygiène a également été mise sur la table. Pour cela, un groupe de travail sera prochainement mis en place.

Parmi les actions concrètes en cours, la maison de quartier d'Epinlieu va accueillir au début du mois d'avril des ateliers « Cuisinons sain ». Ces ateliers viseront, d'une part, à favoriser l'échange et la discussion autour d'un sujet qui concerne chaque habitant au quotidien et, d'autre part, à montrer qu'il est possible de cuisiner sain avec un budget raisonnable en impliquant les participants dans la réalisation de la recette. Les ateliers seront proposés une fois par mois pendant un an.

Céline Massart

## Où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées

C'est sous ce titre que la Fondation Roi Baudouin a publié en 2006, aux Editions namuroises, un rapport de recherche autour de ce mouvement qui nous vient de Grande-Bretagne (Abbeyfield) et qui fait des émules en Belgique. Si la plupart des initiatives recensées dans cette publication sont d'ordre privé, trois ont été mises en place par des structures liées aux communes. C'est pourquoi nous nous y intéressons dans ces pages.

Les motivations qui amènent des personnes âgées à choisir la formule de l'habitat groupé sont multiples et s'entrecroisent chez une

même personne : rompre la solitude, par exemple après un deuil ; se sentir en sécurité en cas d'accident ou de maladie, voire par peur d'une

agression ; conjuguer liberté individuelle et vie commune ; vivre en collectivité, en communauté ; se remettre en projet – mais aussi